



Soirée Trophées Forces Manche

| La soirée de ceux qui font réussir la Manche |

Saint-Lô

vendredi 18 novembre 2011

première édition



SOMMAIRE

• Éditos	4
• Invité d'honneur	7
• Animateur de la soirée	8
• Forces 50	9
• Marque Manche	10
• Catégories et lauréats	11
• Catégorie Formation	12
• Catégorie Originalité	15
• Catégorie Rayonnement	18
• Catégorie Création	22
• Catégorie Export	25
• Catégorie Social et Solidaire	29
• Prix spécial du jury	32





La Manche est une terre de conquérants.
Une terre d'entrepreneurs.

Ici, des femmes et des hommes ont décidé d'investir.

Ici, des femmes et des hommes ont pris des risques
pour créer, pour innover. Des femmes et des hommes
ont osé... ENTREPRENDRE !

Vous êtes de ceux-là !

Chefs d'entreprise, vous œuvrez, vous agissez et contribuez ainsi au dynamisme, au rayonnement et à l'attractivité de la Manche. Vous vous engagez. Vous prenez des responsabilités.

Pour toutes ces raisons, vous méritez notre respect, nos encouragements et notre soutien !

Composée à 90% de très petites, de petites et de moyennes entreprises, la Manche s'enorgueillit d'un tissu économique vif et dynamique. Cette force exemplaire fait notre fierté et c'est elle que nous souhaitons mettre sous le feu des projecteurs à travers cette soirée « Trophées Forces Manche ».

En avril dernier, le conseil général de la Manche a impulsé toute une dynamique économique avec l'État et les quatre chambres consulaires sous la bannière Forces 50.

Parce que le conseil général de la Manche souhaite être un partenaire à part entière dans ce domaine.

Parce que c'est ensemble et unis que nous animerons et dynamiserons le département, que nous le rendrons attractif pour l'entrepreneuriat et l'investissement.

La soirée des Trophées Forces Manche est le prolongement de cette démarche novatrice et fédératrice des acteurs économiques de la Manche.

Entreprendre est un acte courageux. Persévérer en est un autre.

Alors, continuons ensemble de bâtir la Manche de demain !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-François Le Grand'. The signature is fluid and cursive.

Jean-François Le Grand
Président du conseil général
de la Manche



Manche Développement, association interconsulaire (qui regroupe la chambre d'agriculture de la Manche, la chambre de commerce et d'industrie Cherbourg Cotentin, la chambre de commerce et d'industrie Centre et Sud Manche et la chambre de métiers et de l'artisanat) a placé au cœur de son action le développement de l'esprit d'entreprise.



Depuis maintenant six ans, les quatre compagnies consulaires du département organisent « la Semaine du Goût d'Entreprendre » au cours de laquelle des chefs d'entreprise de tous horizons vont à la rencontre des jeunes dans les établissements de formation. Ils racontent leur parcours de créateur ou de repreneur, font découvrir leur vie quotidienne, mais surtout transmettent leur passion pour leur métier. Chaque année, 600 à 700 élèves participent à cette manifestation.

Au travers de leurs témoignages, ces chefs d'entreprise contribuent à susciter ou conforter des vocations de futurs entrepreneurs, mais surtout ils montrent que la création d'entreprise est une voie professionnelle ouverte à tous où l'on risque... de réussir !

Bien entendu, il faut savoir s'entourer et ne pas hésiter à prendre conseil auprès des professionnels pour mettre tous les atouts de son côté. C'est là l'un des rôles de nos établissements consulaires.

Les compagnies consulaires se sont engagées, aux côtés du conseil général et de l'État, en faveur de la promotion du département et de son économie, à travers notamment un programme d'actions baptisé « FORCES 50 ».

Les « Trophées Forces Manche » s'inscrivent dans cette démarche. Ils récompensent cette année 15 chefs d'entreprises qui, chacun dans leur domaine, illustrent de belles réussites et de belles aventures humaines.

Ces entreprises portent les valeurs d'un entrepreneuriat ancré dans son territoire et fier de ses racines, ouvert sur le monde, s'appuyant sur les savoir-faire et les talents des hommes et des femmes de la Manche.

Bref, des entreprises qui contribuent à promouvoir l'image du département et à conforter sa qualité de vie.

Pour la première édition de ces trophées, je leur souhaite une longue vie, tant sont nombreux les talents et les entreprises remarquables dans la Manche.

Jean-Denis MESLIN
Président de Manche Développement





L'économie manchoise présente un fort potentiel, et l'ensemble des acteurs économiques a su s'unir pour l'accompagner.

J'ai souhaité que l'État soit associé à Forces 50 pour participer à cette dynamique, aux côtés des autres partenaires.

L'État exerce ses compétences en s'appuyant sur la connaissance très précise des territoires de ses agents. Il peut donc fournir une expertise aux entreprises pour faciliter leur développement.

Il apparaît également comme un partenaire « naturel » dans la mesure où tout projet économique repose sur l'entreprise, l'emploi et la formation. Ces enjeux forts sont au cœur des préoccupations de l'État, à travers ses politiques publiques.

La Manche est l'un des premiers départements agricoles français (20 000 emplois directs), ce qui lui a permis de développer une industrie agroalimentaire importante, représentant avec 8 000 salariés près du quart de l'industrie départementale.

Il peut également s'appuyer sur d'autres pôles tels que le nucléaire, la construction navale, la métallurgie et le bâtiment. Ses perspectives de développement en matière d'énergies nouvelles sont considérables (éoliennes, hydroliennes). Les services marchands et en particulier le tourisme sont également un atout.

Le département compte un réseau d'entreprises diversifié, qui s'appuie sur un secteur artisanal solide, avec des réussites reconnues comme dans les secteurs du luxe et de l'ébénisterie.

Forces 50 a décidé de récompenser des petites et moyennes entreprises exemplaires à plus d'un titre : l'innovation, le rayonnement, la formation des jeunes, l'insertion des plus fragiles.

Je salue bien volontiers cette initiative, félicite les entreprises lauréates et à travers elles les hommes et les femmes qui, par leur travail, contribuent à l'essor de notre département.

Adolphe COLRAT
Préfet de la Manche



PORTRAIT DU PARRAIN DE LA SOIRÉE :

GUILLAUME ROQUETTE



Presse écrite :

LE FIGARO, L'ENTREPRISE, VALEURS ACTUELLES

Diplômé de Sciences Po Paris, il commence sa carrière au Figaro Économie, dont il sera le rédacteur-en-chef adjoint. Puis il dirige le magazine économique L'Entreprise, du Groupe Express-Roularta. En 2006, il est nommé Directeur Général du Groupe de presse Valmonde (dont les publications sont Le Spectacle du Monde, Valeurs Actuelles et Jours de Chasse). Également directeur de la rédaction de Valeurs Actuelles, il s'attache depuis sa nomination à redresser l'hebdomadaire, et signe chaque semaine un court billet, « Entre Nous ».

Audiovisuel :

EUROPE 1, RADIO FRANCE, LCI, I-TELE, BFM

Guillaume Roquette est aussi présent dans les médias audiovisuels, où il représente Valeurs Actuelles :

Il intervient depuis qu'il est journaliste politique à la radio ou à la télévision, que ce soit de manière régulière (LCI, I-Télé, Europe 1, France Inter - il reprend sa chronique en septembre 2011) ou occasionnelle (BFM, Radio Classique, France Info, RMC et C dans l'air sur France 5, Mots Croisés et À vous de juger sur France 2 ou Salut les Terriens sur Canal +).



PORTRAIT DE L'ANIMATEUR DE LA SOIRÉE :

PHILIPPE LEGUELTEL

Profil :

ÉCONOMIE & TERRITOIRES

Titulaire d'un Master en gestion des collectivités locales, co-fondateur de l'agence de communication Aprim basée à Caen, et directeur éditorial, Philippe Legueltel, 47 ans, est journaliste de presse écrite.

Depuis 2005, il est correspondant régional du journal Les Echos pour la Basse-Normandie et animateur de nombreux forums, colloques et débats.



EXPÉRIENCES PRESSE

- Presse écrite (Ouest-France, La Manche Libre...)
- Radio (journaux d'information, animation de débats, flashes / participation à l'émission « Face à la presse » sur France Bleu Basse-Normandie)
- Télévision (sujets pour LCI et animation d'émissions politiques et généralistes sur Cityzen TV)
- Animation de forums, débats et colloques

RÉFÉRENCES ANIMATION

ADEME / AG2R / ANFH / ARACT / ARH / CATENA / Caisse des dépôts et consignations / Caisse d'Épargne / CAPEB / CNPE Penly / Communauté d'agglomération Caen la mer / Conseil général du Calvados / Conseil général de l'Orne / Conseil régional de Basse-Normandie / Crédit Agricole / École d'ingénieurs ENSICAEN / EDF / GRDF / Groupe Le Moniteur / F2N nautisme / Forums FNAC (La Défense / Caen) / Préfecture de Basse-Normandie / Pôle emploi / Association Retravailler / Synergia / URSSAF...



LES FORCES ÉCONOMIQUES INSTITUTIONNELLES DU DÉPARTEMENT RASSEMBLÉES POUR PROMOUVOIR LE TERRITOIRE !

UN PARTENARIAT UNIQUE

Afin de construire un développement économique et durable du territoire, le rassemblement des acteurs économiques institutionnels du département s'imposait.

À l'initiative du conseil général, les quatre chambres consulaires et l'État se sont réunis au sein d'un partenariat Forces 50 afin de mener des actions concertées. Cette volonté s'est concrétisée par la signature d'un texte fondateur fort.

FORCES 50
la dynamique des forces

Son ambition est de faire de la Manche un département dynamique à l'identité forte et reconnue, attractif pour les entrepreneurs et pour les salariés. Dans ce but, l'ensemble des partenaires a construit une stratégie axée sur l'emploi, la formation, l'entreprenariat, l'excellence, le développement des PME/ PMI et l'attractivité du territoire.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Le projet se traduit par la réalisation d'actions à destination des acteurs économiques locaux et des entrepreneurs potentiels.

L'image positive véhiculée par ce front uni des partenaires est très importante vis-à-vis des entrepreneurs et citoyens. Il constitue un atout incontestable pour le développement économique du territoire.

Forces 50 lance « **Forces Manche** », LA NEWSLETTER DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Retrouvez prochainement dans votre boîte mail les dernières infos sur l'économie et les filières, découvrez les actualités des entreprises, leurs initiatives et bien sûr tous les événements.

Pour cela rien de plus simple, inscrivez-vous sur entreprendre.manche.fr et recevez votre newsletter.



LA MANCHE BOUGE AVEC VOUS. LE CONSEIL GÉNÉRAL BOUGE POUR VOUS !

Le **code de marque** a été créé pour **renforcer l'attractivité** de notre territoire. La Manche devient **merveilleuse** aux yeux de ceux qui la découvrent, il faut qu'elle le soit aux yeux de ceux qui la font ! **Afin d'être conquérants**, nous avons décidé de nous approprier **un code de marque, pour mieux « vendre » un territoire.**



Cette démarche **novatrice** est destinée à être reprise par l'ensemble des acteurs du département, acteurs touristiques, économiques, culturels, numériques etc., afin de se fédérer autour d'une marque commune et d'un territoire commun.

L'idée : avoir **un même moyen de communication** avec **un même graphisme** pour

une même identité : « la Manche »

Nous sommes **en marche avec vous** pour développer **l'image** d'un territoire, au travers de nos savoir-faire, afin qu'elle franchisse les limites de notre département et qu'elle rayonne sur un plan national et international.

Devenez
ambassadeur !

inscrivez-vous sur marque.manche.fr

Vous êtes, nous sommes les ambassadeurs de la Manche.

Nous sommes la Manche de demain.



Afin d'illustrer le dynamisme du département, le conseil général et Forces 50 lancent la Soirée Trophée Forces Manche. Celle-ci met à l'honneur des entreprises exemplaires, ambassadrices du département, qui se sont distinguées à travers six catégories et un prix spécial du jury :

Formation :

la formation des hommes et la transmission des savoir-faire

Originalité :

la capacité à innover tant dans les procédés
et l'organisation de l'entreprise que dans ses produits

Rayonnement :

l'utilisation d'un savoir-faire, d'une production locale
ou de l'image du département pour asseoir le développement de l'entreprise,
assurer ainsi son rayonnement et aussi celui du département

Création :

la création ou la reprise d'entreprise

Export :

le dynamisme à l'exportation

Social et solidaire :

une politique exemplaire dans la gestion des hommes
ou l'implication de l'entreprise dans l'insertion au monde du travail
de publics fragiles, de personnes en situation de handicap

Prix spécial du jury



Elle récompense une entreprise
fortement impliquée dans la formation des jeunes
ou qui transmet son savoir-faire à un repreneur.



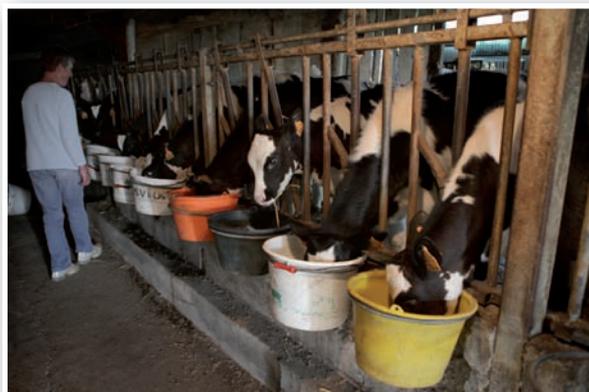


ENTREPRISE GUY GODEFROY

Guy Godefroy est une entreprise de maçonnerie, carrelage plâtrerie et cloisons sèches à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Parmi ses 12 salariés, deux apprentis sont formés au métier. Depuis 1987, 14 jeunes ont bénéficié de l'apprentissage dispensé par l'entreprise Guy Godefroy. Suite à leur formation, Guy Godefroy leur a offert un emploi durable et deux d'entre eux se sont installés après avoir été soutenus et conseillés par leur ancien maître d'apprentissage. Régulièrement, Guy Godefroy est sollicité pour accueillir des stagiaires venant de collèges, ou de la Maison Familiale et Rurale de Valognes, ainsi que de jeunes handicapés recommandés par Cap Emploi Saint-Lô.

Guy Godefroy s'est distingué dans la catégorie Formation car il donne la priorité à la transmission de son savoir-faire et a mis en place une véritable politique sociale, visant à accueillir des jeunes de tous horizons, à leur offrir un emploi pérenne et à préserver le caractère familial de sa structure.





EARL DE LA MARTELLERIE

L'EARL de la Martellerie est une exploitation laitière, de 55 hectares, située sur la commune de Soulles. Elle produit 324 000 litres de lait grâce à ses 50 vaches Prim'Holstein. M. et Mme Hulin y sont installés depuis 1977 suite à la reprise de l'exploitation des parents de M. Hulin. Anticipant l'arrêt de leur activité, ils réalisent au 1^{er} janvier 2010 un contrat de parrainage avec Sébastien Lemasurier et sa compagne, qui se sont portés candidats pour reprendre l'exploitation. Dans le cadre de ce contrat, M. Hulin a pu transmettre son savoir-faire à Sébastien Lemazurier, qui sera seul aux commandes le 1^{er} janvier prochain.



M. et Mme Hulin reçoivent le prix de la Formation car ils ont permis à un jeune couple de s'installer dans de bonnes conditions financières, techniques et humaines en partageant leur expérience et leurs connaissances du métier.



CATÉGORIE

ORIGINALITÉ

La catégorie de l'Originalité valorise une entreprise ayant eu une démarche d'innovation, que ce soit en termes de produits ou d'organisation.





MANUFACTURE DE PARAPLUIES DE CHERBOURG

Dirigée par Jean-Pierre Yvon, Mapache fabrique depuis 15 ans des parapluies haut de gamme à la pointe de l'innovation, dans sa manufacture de Tourlaville. Son produit phare est le parapactum, premier dôme de protection multidirectionnelle à déploiement instantané. Fruit d'une trentaine d'innovations technologiques, le parapactum a demandé une longue et tenace recherche suite à un appel d'offres lancé par le centre de recherche, d'expertises et d'aides logistiques à la demande du Groupe de Sécurité du Président de la République.



Le prix de l'Originalité est remis à Mapache pour le caractère novateur du parapactum et pour sa démarche continue d'innovation.





MARELEC ELECTRONICS NAVIGATION

À Saint-Vaast-la-Hougue, sous la direction de Lionel Mesnil, Marelec Electronics Navigation conçoit et réalise des systèmes embarqués et d'assistance à la navigation de plaisance, de pêche et de flotte de commerce, sur toutes unités, neuves ou d'occasion. Depuis 2007, la démarche de Marelec s'inscrit dans un processus d'optimisation des installations électroniques, en vue de sécuriser l'information tout en facilitant son accès à bord des bateaux. L'entreprise a développé le véhicule Satre (station autonome de transmission radarisée et évolutive) suite à une demande spécifique de la Marine nationale. Un brevet est en cours et le projet a reçu le deuxième prix de l'innovation au Salon Euronaval du Bourget. Marelec a su intégrer et adapter la technologie marine au domaine terrestre. Elle a ainsi réussi à faire cohabiter de nombreuses technologies récentes (3G, satellite, radar ...)

L'entreprise Marelec est primée pour la technologie inédite de son véhicule et pour les perspectives de développement qu'il lui offre.



La catégorie Rayonnement souhaite mettre en avant une entreprise qui, à travers son image de marque, contribue à l'identification de la Manche au-delà des frontières du département et qui valorise ses savoir-faire et ses productions locales.





FONDERIE CORNILLE-HAVARD

Depuis 1830, la Fonderie Cornille-Havard fond des cloches à Villedieu-les-Poêles. À travers les siècles, l'entreprise, aujourd'hui dirigée par Paul Bergamo, a su apprivoiser les technologies les plus modernes, pour les développer au profit de l'amélioration de sa fabrication et de la rénovation du patrimoine. L'entreprise fait partie des métiers d'art référencés et est également entreprise du « patrimoine vivant ». Les cloches de Villedieu résonnent partout en France (Paris, Bayonne, Bordeaux, Porto Vecchio ...) mais aussi à l'étranger (Île de Malte, Liban...) avec l'« identité Normandie ». La Fonderie est un lieu de visite pour lequel elle a obtenu le label NQT (Normandie Qualité Tourisme). Le label tourisme et handicap est à l'étude pour les sourds et malentendants. Dans ce cadre, elle communique sous l'identité « Manche ».

Elle est aussi membre de nombreuses associations (GIHEC, Fondateurs de l'Ouest, Fondateurs de France, Fondateurs de cloches européens...) contribuant au rayonnement de son savoir-faire.

La Fonderie Cornille-Havard reçoit le prix du Rayonnement pour ses démarches de valorisation de son savoir-faire et la participation de ses produits à l'identité normande et manchoise.



LAITERIE FROMAGERIE DU VAL D'AY



À Lessay, depuis 1931, l'entreprise Réaux fabrique du camembert Réo. Rachetée en 1984 par Bertrand Gillot, l'usine est actuellement dirigée par Marc Brunet. Réaux valorise sa production grâce à l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) : le lait utilisé pour ses produits est issu exclusivement de vaches de race normande et la fabrication est restée artisanale. L'AOC représente 5% du marché normand, Réo est la plus vieille marque à l'avoir reçue. Il représente 21 % de ce marché»

Tous les ans, Réo participe au concours général agricole, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture. L'entreprise a été primée à 15 reprises. Seul concours organisé sous le contrôle de l'État, il permet de faire découvrir des produits, de les valoriser, de renforcer l'image de l'entreprise et le sentiment d'appartenance des salariés.

Première marque de camembert citée par le public (dans les études de notoriété), Réo est présente sur les tables étoilées de la gastronomie française (Alain Ducasse, Anne Sophie Pic, etc.). Toujours dans le but de valoriser ses produits, la laiterie ouvre ses portes au public et vise à devenir un lieu touristique. Active au sein du réseau « Tourisme de découverte d'entreprise », Réo est aussi présente dans le catalogue « Bienvenue dans nos entreprises en Normandie ». Plusieurs labels lui ont (par ailleurs) été décernés :

- label national destination entreprise
- label régional Normandie qualité tourisme
- label qualité tourisme national

L'entreprise envisage de construire un lieu dédié au tourisme pour accueillir groupes scolaires, visiteurs et clients.

RÉO

Réo obtient le prix du Rayonnement car l'entreprise perpétue un savoir-faire artisanal et une qualité de produits reconnue notamment par l'AOC. En outre, l'utilisation exclusive de lait de vaches normandes contribue à préserver cette race et à valoriser son lait.





GAEC LA SÉLINE

Situé à Rauville-la-Bigot, le GAEC de la Séline est une exploitation laitière familiale de vaches normandes. Aujourd'hui dirigé par Marie-Claude, Pascal et Emmanuel Mouchel, l'élevage de la Séline se place en première position nationale au vu de ses performances laitières en race Normande. Avec un pointage de 86,4, son cheptel fait partie des meilleurs troupeaux français.

Depuis 2005, l'élevage participe à des concours d'envergure départementale, régionale et nationale et est également présent au SIA de Paris, où plusieurs prix lui ont été décernés. Citons par exemple *Utah Beach*, emblème de l'élevage, vache la plus titrée de France, grande championne au Salon de l'Agriculture en 2009 et 2011.

L'élevage est régulièrement sollicité pour accueillir des groupes d'éleveurs, de responsables professionnels, et d'étudiants de départements voisins.

Le prix du Rayonnement est remis au GAEC de la Séline pour la qualité et l'homogénéité de son troupeau, qui en fait un élevage d'élite, ainsi que ses efforts pour le valoriser.



La catégorie Création récompense un créateur ou repreneur d'une entreprise de moins de trois ans.

Le lauréat a su intégrer son projet dans son environnement et contribuer au développement économique et social du territoire





LES NOUVEAUX AGENCEURS SARL

À Surtainville, Les Nouveaux Agenceurs sont des spécialistes de l'agencement. C'est en 2008 que Jérôme Avoine et Jean-Michel Léger, complémentaires par leur profil, se lancent dans l'aventure. Natifs du département, ils trouvent un local de 1000 m². Un investissement de 100 000 € en machines, équipements portatifs et véhicules est réalisé. Au lancement de l'entreprise, un salarié est recruté ; suivi un mois plus tard d'une deuxième embauche. Huit mois après la création, l'effectif est de sept personnes, pour atteindre aujourd'hui 17 salariés, dont quatre apprentis. Jérôme Avoine et Jean-Michel Léger placent l'innovation au cœur du développement de l'entreprise, tout comme l'environnement et l'amélioration des produits. L'aspect social est également une priorité pour les deux cogérants, qui n'ont de cesse d'améliorer les conditions de travail et sont à l'écoute de leurs salariés. Pour préserver un bon climat social et fédérer ses salariés autour de ses valeurs, Jérôme Avoine et Jean-Michel Léger organisent même des événements pour se retrouver hors du cadre du travail.

Les Nouveaux Agenceurs reçoivent le prix de la Création pour leur lancement, leur intégration dans le tissu économique manchois et leur développement réussis.





EARL DE LA MIELLE

Le Petit Manoir est une exploitation laitière située sur la commune du Rozel et dirigée par Loïc et Armelle Parmentier. En 2010, ce jeune couple originaire de Seine-et-Marne découvre la Manche et le Petit Manoir, entreprise de plus de 30 ans, qui est à reprendre. Dès leur installation, Armelle et Loïc travaillent à renforcer l'ancrage local de la ferme et à en améliorer la qualité des produits tout en augmentant la production. Tous leurs produits sont fabriqués avec le lait de la ferme. Seuls sont rajoutés les ferments et les fruits issus d'un producteur normand. En parallèle, ils s'engagent en 2011 dans une démarche de suppression de la poudre de lait dans le processus de fabrication de leurs yaourts. Armelle et Loïc tiennent à respecter leurs animaux, l'environnement et les traditions tout en y insufflant de la modernité.



Le prix de la Création est remis au Petit Manoir pour sa reprise réussie. Par leur dynamisme, Armelle et Loïc ont développé une production importante, diversifiée et de qualité tout en maintenant un ancrage local fort.



La catégorie Export récompense
les efforts et/ou les succès
d'une entreprise manchoise à l'international.

La production ou le service doit être pour moitié
issu du département et l'entreprise se distinguer
sur des marchés toujours difficiles à conquérir.



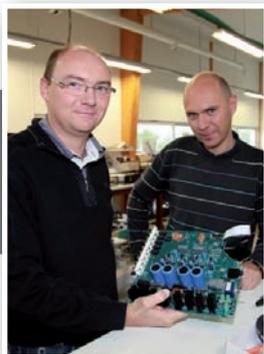


SARL ATOLL ELECTRONIQUE

Atoll Electronique est une entreprise de conception, fabrication et commercialisation de matériel Hi-Fi à Brécey. C'est en 1997 qu'Emmanuel et Stéphane Dubreuil créent l'entreprise, constatant un manque de produits audiophiles à des prix abordables. Ils sortent une première gamme de pré-amplis et d'amplificateurs, puis une gamme de lecteurs CD. Sur ce marché en perpétuelle évolution technique, l'entreprise innove et renouvelle régulièrement ses gammes de produits.

Atoll est présente dans plus de 30 pays (Allemagne, Benelux, Italie, etc.). L'entreprise participe à des salons dans les premiers pays d'exportation avec les distributeurs locaux, qui permettent d'étendre le référencement des produits à des distributeurs étrangers. Aujourd'hui, le premier marché étranger d'Atoll est le Japon, suivi de l'Allemagne et du Benelux.

Pour chaque pays, Atoll Electronique dispose d'un importateur unique chargé de la représentation et de la commercialisation sur son territoire (ces importateurs ne sont pas exclusifs). Travaillant aujourd'hui avec ses principaux clients étrangers depuis plus de 10 ans, Atoll Electronique a su instaurer un climat de confiance réciproque ainsi qu'une parfaite connaissance des produits et de leurs évolutions. En 2011, l'export devrait représenter 55% de son chiffre d'affaires.



Atoll reçoit le prix de l'Export car l'entreprise véhicule l'image de marque d'une fabrication haut de gamme et artisanale.





FACNOR

(fabrication d'accastillages normands)

À Saint-Vaast-la-Hougue, l'entreprise Facnor (fabrication d'accastillages normands), dirigée par Jean-Michel Desprès, construit des bateaux de plaisance. Dès la création de l'entreprise, Facnor affiche une volonté de baser son développement sur l'innovation et l'export. Aujourd'hui, le succès à l'international repose sur une politique globale de développement, qui s'appuie sur des liens économiques tissés sur le long terme (chantiers étrangers, distributeurs, clients, etc.).

Facnor se situe parmi les premiers concepteurs et fabricants mondiaux d'enrouleurs de voiles et fournit de nombreux chantiers. L'entreprise équipe également les « Formules 1 » de la course au large (Vendée Globe, etc.), soutenant ainsi la recherche et le perfectionnement de sa gamme de produits. Facnor a développé un réseau de 170 revendeurs représentant la marque dans 35 pays. À ce jour, l'export direct, c'est plus de 30% du chiffre d'affaires de l'entreprise, entre 5 et 10% supplémentaires étant indirectement induits par des ventes entre sociétés membres du groupe. À cela s'ajoutent environ 20% des ventes aux chantiers français, qui sont ensuite réexportées.

L'entreprise Facnor est désormais présente sur le marché américain, où elle dispose d'une filiale dans le domaine des emmagasineurs, avec notamment ses nouveaux enrouleurs à sangle.



Le prix de l'Export est décerné à Facnor pour sa politique dédiée à l'export.





MAUVIEL SAS

Depuis 1830, l'entreprise Mauviel fabrique et vend des articles et des ustensiles de cuisine pour restaurants et collectivités, à Villedieu-les-Poêles. Depuis 2006, c'est Valérie Leguern qui la dirige. Mauviel équipe un grand nombre de cuisiniers étoilés dans le monde entier. Son chiffre d'affaires à l'export représente 54% du CA global réalisé, avec une quarantaine de pays, dont principalement les États-Unis. L'entreprise, à travers sa filiale dans le Delaware, Mauviel USA, réalise sur ce marché 46% de son chiffre d'affaires d'export, soit 25 % de son CA global. Mauviel souhaite désormais élargir ses ventes sur l'Asie.



L'entreprise Mauviel obtient le prix de l'Export pour son ancrage dans l'univers professionnel, la perpétuation d'une tradition de plus d'un siècle et la qualité exceptionnelle de ses produits, reconnue à travers le monde.



La catégorie Social et Solidaire souhaite valoriser une entreprise exemplaire dans la gestion des hommes ou des entreprises, coopératives ou groupements professionnels œuvrant dans les champs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Cela passe notamment par :

- l'implication des salariés dans la vie de l'entreprise
- la mise en place d'une politique particulière d'intégration de publics fragiles
- des efforts particuliers pour la sécurité ou une politique d'amélioration des conditions de travail des salariés pour en réduire la pénibilité
- la mise en œuvre d'une politique ayant pour but d'éviter les licenciements face à la crise ou un événement particulier affectant l'entreprise





SARL AUBERGE DU MESNIL-ROGUES

L'auberge du Mesnil Rogues est dirigée par le chef Yves Toquet, au Mesnil-Rogues depuis 2010. Lorsqu'il reprend l'auberge après y avoir été salarié pendant 14 ans, l'équipe compte une apprentie handicapée mentale, devenue aide cuisine sous la responsabilité du chef Toquet. Au regard de cette expérience favorable, M. Toquet souhaite poursuivre et former des handicapés au monde du travail. Deux nouvelles embauches suivront. À chaque recrutement, le personnel est informé et impliqué. Les consignes sont données pour travailler ensemble. L'auberge compte cinq salariés, dont trois handicapés et deux apprentis en salle. M. Toquet consacre un temps important à l'encadrement de ces trois personnes et doit adapter constamment son comportement. Il effectue également un travail d'éducation auprès des parents concernés. Il a acquis, au fil du temps, l'approche nécessaire à l'encadrement de personnes handicapées et souhaiterait que davantage d'actions soient mises en place. Parmi elles, une formation spécifique des employeurs sur l'accueil et la formation des handicapés, le développement du recrutement de personnes handicapées par des actions de promotion, des aides financières et des contrats spécifiques « handicap ».



Le prix Social et solidaire est remis à l'auberge du Mesnil-Rogue pour son action et son engagement en faveur des personnes fragiles.





LAV' AUTOBIO

Sinéo, Lav'auto, est une entreprise de nettoyage de véhicules et de locaux située à Cherbourg-Octeville. Créée en 2004 par Olivier Longueval, Sinéo compte aujourd'hui une trentaine de sites en France. Le concept de Sinéo repose sur trois valeurs : le respect de l'environnement, l'engagement social et solidaire et l'innovation.

Le développement durable est au cœur de sa stratégie. Au-delà des économies d'eau (Sinéo utilise 1 à 5 litres d'eau contre 150 litres pour un nettoyage classique), les produits Sinéo sont d'origine végétale et 100% biodégradables en 28 jours.

L'entreprise est agréée « Insertion, sans frontière, sociale et humaine » et travaille avec des partenaires sociaux (le PLIE, la MEF...). Le principe est de réinsérer des personnes en difficultés sur le marché du travail sur la base d'un métier tremplin, souvent des contrats de quatre mois renouvelables, pour qu'à terme elles construisent un projet professionnel cohérent.

Olivier Longueval est également directeur d'une autre structure d'insertion : Ecoreca. En mars 2011, il met en place la Conciergerie Solidaire du Cotentin, qui propose sur le lieu de travail une offre de services variés, permettant de faciliter la vie des salariés en prenant en charge des tâches du quotidien (blanchisserie, panier de fruits et légumes frais...)

Sinéo reçoit le prix Social et solidaire pour son action d'insertion et d'accompagnement des personnes en difficultés.



PRIX SPÉCIAL DU JURY

À l'unanimité, un prix spécial du jury a été désigné.
Il récompense une entreprise concourant
dans une des six catégories précédentes
et qui, après la lecture de son dossier,
méritait plusieurs distinctions.





LA MAISON DU BISCUIT



C'est à Sortoville-en-Beaumont que Carole et Marc Burnouf tiennent la biscuiterie la Maison du Biscuit.

La Maison du Biscuit, c'est une histoire de famille chez les Burnouf! En 1903, la première boulangerie s'ouvre à La Haye-du-Puits. En 1947, le père de Marc Burnouf crée la biscuiterie du Cotentin, où ce dernier fera son apprentissage. Après quelques années d'expérience, en 1990, il s'installe à Rauville-la-Bigot, dans l'ancienne laiterie. Cinq ans plus tard, à la recherche d'un local plus adapté, il acquiert l'ancienne laiterie de Sortoville-en-Beaumont, où son fils apprend actuellement son métier. Avec cinq salariés et son épouse, il se lance dans un ambitieux programme d'investissement et de développement, qui se traduit par l'embauche de 20 personnes. Pour le vingtième anniversaire de la Maison, Marc et Carole viennent de doubler la surface des ateliers et de la boutique, en reconstituant une rue commerçante d'avant-guerre en façade, à La Haye-du-Puits.

Souhaitant perpétuer la fabrication traditionnelle grâce aux recettes familiales, Marc Burnouf les améliore sans cesse. Il a mis au point toute une gamme de spécialités confectionnées artisanalement, pur beurre, sans conservateur ni colorant et agent de texture, à partir d'une sélection très pointilleuse de matières premières. Celles-ci, transformées selon des méthodes traditionnelles, proviennent de producteurs locaux, reconnus pour leur savoir-faire. Parmi eux, citons les maîtres laitiers (lait, œufs), Réo (crème fraîche), les farines de blés du Cotentin de la minoterie Rousard, le manoir des Abeilles (miel), etc. La Maison du Biscuit met également en valeur les producteurs manchois, sur les 800 m² du magasin dédiés à la commercialisation de leurs produits.

Fidèle à ses origines où la vente ambulante représentait 95% du chiffre d'affaires, la Maison du Biscuit est présente sur les marchés du département quatre jours par semaine. Les biscuits sont par ailleurs diffusés partout en France, par le biais d'un réseau de revendeurs, dans 250 épiceries fines.

Souhaitant élargir sa clientèle, la Maison du Biscuit a axé sa politique commerciale sur le tourisme. Le financier, produit phare, a notamment été distingué par la marque « Manche terroirs » dont il a obtenu le label. Ce biscuit figure en bonne place dans les dépliants « Produits de nos fermes et de nos terroirs dans la Manche » diffusés dans le réseau des partenaires du tourisme. La Maison du Biscuit souhaite également mettre en place des partenariats avec les acteurs du tourisme local et adhérer aux actions initiées par le conseil général dans le domaine de la promotion touristique.

Cette année, elle est choisie pour faire partie des 20 entreprises touristiques « ambassadrices » de la région Basse-Normandie.

Le jury remet un prix spécial à la Maison du Biscuit. Fortement ancrée dans le département, elle a su se développer au-delà de ses frontières tout en perpétuant un savoir-faire artisanal. À travers sa production, elle valorise les producteurs manchois par l'utilisation des matières premières et contribue à diffuser l'image de la Manche. Marc et Carole Burnouf ont su insuffler leur passion à leur équipe et la transmettre à leur fils Kevin, décidé à reprendre le flambeau au titre de la cinquième génération.



ÉCOUTER
LISTEN

ANALYSER
ANALYSE

LA MANCHE DONNE DU SENS À VOS PROJETS!

LA MANCHE GIVE A MEANING TO YOUR PROJECTS!

ÉCHANGER
SHARE

FORCES 50

la dynamique des forces



manche.fr

